

Règlement du concours de dessin manga « donne-nous ta vision du futur ! »

1. Sur une **feuille de dessin A4** (21x29,7cm)
2. Le dessin doit être une **création originale** néanmoins il peut y avoir des références à des univers futurs déjà existants.
3. Le dessin doit occuper **toute la page** avec un minimum de décors, de paysages, d'ambiance, d'objets... Libre à vous d'imaginer ce que vous voulez, il s'agit de votre vision de comment vous voyez le futur.
4. Les dessins sans couleur seront acceptés seulement s'ils sont **encrés**.
5. Toutes les techniques sont autorisées (peinture, encre, feutre, crayons de couleurs...) Seuls les recours aux logiciels informatiques sont proscrits.
6. **Pas de reproduction** de personnages de mangas ou d'animés ni de fan-art déjà existants (toute copie d'une œuvre existante sera écartée)
7. Un seul dessin par concurrent est accepté. Il faudra veiller à ce que celui-ci soit propre, en bon état et dans le bon format.
8. Le règlement est le même pour toutes les catégories.

Dépôt de dossier :

Le dessin doit être déposé avec le formulaire d'inscription :

- à la **médiathèque de Prades** et dans les autres médiathèques du réseau intercommunal du Conflent **durant leurs heures d'ouverture**.

- à la **librairie Hybrid** à Perpignan

Sinon les dossiers peuvent être envoyés par courrier postal à l'adresse suivante :

Médiathèque Intercommunale de Prades, 33 rue de l'Hospice, 66500 PRADES

Date de limite de dépôt : **le 11 mai 2024**

Les jurys : L'association Si le Japon m'était conté, la librairie Hybrid et la Médiathèque Intercommunale de Prades.

Annonce des prix :

A partir du lundi 20 mai sur le site web de l'association Si le Japon m'était conté

www.silejapon-m-etaitconte.com

Remise des prix le samedi 25 mai 2024 à Vinça lors du « **Vinça Multi Geek** »

Prix :

- De nombreux bons d'achat à la **librairie Hybrid** ainsi que d'autres lots surprises.

Les prix sont financés par le **Vinça Multi Geek**, la librairie manga **Hybrid** à Perpignan, la librairie **La Libambulle** de Prades, la boutique d'articles japonais **Cipango** à Perpignan, le restaurant japonais **Minami** à Perpignan, la boutique **Atelier Art 29** à Villefranche de Conflent et l'**association Si le Japon m'était conté**.

Exposition :

Les meilleurs dessins seront publiés sur le site web de l'association Si le Japon m'était conté et l'intégralité des dessins sera également exposée à la médiathèque de Prades après la remise des prix durant l'été 2024.

Retour de dessin :

Les dessins ne seront pas retournés aux participants.